

Arrêté n°049-2024-ELE-020 portant recevabilité des candidatures pour les élections partielles des représentants des personnels aux conseils de composantes
Election du 06 juin 2024 de 9h00 à 17h00

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1,

Vu les statuts de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;

Vu les statuts de l'UFR STAPS ;

Vu les statuts de la faculté de médecine Lyon-Est ;

Vu les statuts de la faculté d'odontologie ;

Vu les statuts du département-composante informatique ;

Vu les statuts du département-composante mécanique ;

Vu les statuts de l'Institut de Science Financière et d'Assurances ;

Vu les statuts de l'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation.

Vu l'arrêté électoral consolidé n°045-2024-ELE-018 portant organisation des élections pour le renouvellement partiel des représentants des personnels au sein des conseils de composantes

Arrête

Article 1 : Les candidatures des représentants des personnels dans le cadre des élections partielles aux conseils de composantes de la faculté de médecine Lyon-Est, de la faculté d'Odontologie, de l'UFR STAPS, de l'Institut de Sciences Financières et d'Assurances, du département-composante informatique du 06 juin 2024 sont arrêtées telles qu'elles figurent en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Faute de candidatures, les scrutins suivants sont annulés :

- Collège B de l'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation
- Collège BIATSS du département-composante-mécanique

Article 3 : Le Directeur Général des Services de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et les directeurs administratifs des composantes concernées sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage et sur le site internet/intranet de la composante dédié aux élections.

Fait à Villeurbanne, le 24 mai,

Le Président de l'université,

Frédéric FLEURY

Annexe 1 – Candidatures déclarées recevables en vue du scrutin du 06 juin 2024

Candidatures présentées au titre du collège B de la faculté de médecine Lyon-Est

2 sièges

Nom de la liste	BAYLAC-PAOULY KOENIG
1.	Baptiste BAYLAC-PAOULY
2.	Alice KOENIG

Candidatures présentées au titre du collège B de l'UFR STAPS

1 siège

- Brice GUIGNARD
- Bertrand MOTTET
- Virginie NICAISE
-

Candidatures présentées au titre du collège B de la faculté d'Odontologie

1 siège

- Kadiatou SY

Candidatures présentées au titre du collège BIATSS département-composante informatique

1 siège

- Sarra HANACHI
- Jean-Pierre TISSEUR

Candidatures présentées au titre du collège A de l'Institut de Science Financière et d'Assurances

1 siège

- Eddy CARON